

POUR COÉNOVE, LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PASSE PAR LES TERRITOIRES

Paris, le 10 avril 2017 – La trajectoire fixée par les décisions politiques de ces dernières années et les mutations du secteur amènent naturellement à passer d'un système centralisé à un système décentralisé, où les sources d'énergie se diversifient.

Dans ce paysage, les territoires ont un rôle majeur à jouer. Par leurs compétences d'abord, dans l'élaboration des différentes planifications, par leur influence ensuite, en se situant au plus près des citoyens mais aussi par leur exemplarité. C'est au niveau local que les marges de manœuvre pour faire bouger les lignes existent.

Pour Coénove, la transition énergétique ne peut être mise en œuvre efficacement sans les territoires. Il faut donc valoriser leur exemplarité et pousser les initiatives locales.

La loi de transition énergétique va dans ce sens. Elle permet aux collectivités d'accompagner localement la transition, en informant leurs concitoyens mais également en apportant expertise technique et solutions financières.

Pour soutenir et valoriser les initiatives locales, Coénove propose de :

- Flécher les recettes issues de la fiscalité environnementale vers les collectivités pour les aider à mettre en œuvre leurs projets de transition énergétique.
- Favoriser le développement des services publics de l'efficacité énergétique prévus dans la LTECV en accordant un financement des postes de conseiller à 50% via un fond Ademe.
- Encourager l'expérimentation au sein des appels d'offre et plus largement dans les initiatives locales ; la France ayant besoin de démonstrateurs pour asseoir son expertise sur le territoire mais également pour la vendre à l'international.
- Soutenir le partage d'expérience entre collectivités et la montée en compétences des collectivités (élus et agents) en structurant par exemple une offre de MOOC sur les aspects énergétiques.

L'intégralité des propositions de Coénove est consultable sur le site de l'association.

(www.coenove.fr)

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de la filière gaz – énergéticiens, industriels et professionnels- tous convaincus de la pertinence d'une approche nouvelle basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz doit jouer dans la



stratégie énergétique de la France.

Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

Contacts presse

A+ Conseils

Claire-Anne Brulé

01 44 18 65 57 - 06 30 86 41 29

claireanne.aplusconseils@gmail.com

Margaux Amouyal

01 44 18 65 56 – 06 26 05 52 60

margaux7.aplusconseils@gmail.com